



Haut Niveau

Finale de la Coupe du Monde - Edimbourg / Royaume Uni



La finale de la Coupe du monde se déroulait à EDIMBOURG en Ecosse les 17 et 18 Septembre 2010.

Dans un superbe cadre, au sein d'un parc très vert et très frais, le terrain de tir à l'arc était installé au cœur de la magnifique ville d'Edimbourg. Dans un site où de nombreux visiteurs se rendent régulièrement le week-end, les matchs qui ont opposé l'ensemble des archers durant deux jours ont été largement suivis par des milliers de spectateurs.

Sandrine VANDIONNANT était la seule représentante française. Contre LOGINOVA (RUS) dès le 1^{er} tour, Sandrine n'a pas réussi à surprendre la Russe qui faisait partie des favorites. D'ailleurs c'est cette dernière qui s'imposera plus tard dans la journée. Retrouvez tous les résultats sur le site de la FITA.

Championnat d'Europe 3DI - Alghero / Italie

La sélection française voulait faire au moins aussi bien que lors des derniers championnats du monde (7 médailles). En individuel, on attendait beaucoup de Chantal PORTE et Violette SAUBION pour réussir le doublé Championnat du Monde-Championnat d'Europe. Par équipe, les équipes de France étaient favorites et tenantes du titre européen chez les hommes. Mais nous savions que les Italiens et les Espagnols seraient également au rendez-vous.

La délégation était composée de 11 archers :

- | | | |
|----|---------------|-------------------|
| 1 | Long bow F | Danièle Ramos |
| 2 | Long bow H | Serge Corvino |
| 3 | Instinctive F | Marjorie Puech |
| 4 | Instinctive H | Jean Pierre Lecea |
| 5 | Bare bow F | Christine Gauthé |
| 6 | Bare bow F | Chantal Porte |
| 7 | Bare bow M | Thomas Gutfried |
| 8 | Bare bow M | Corentin Doat |
| 9 | Compound F | Violette Saubion |
| 10 | Compound H | Benoît Girard |
| 11 | Compound H | Christel Puig |

17 nations participaient à ce Championnat d'Europe qui se déroulait une fois de plus en Italie. C'est 3 nations de plus qu'en 2008. 6 médailles pour l'équipe de France c'est exactement le même résultat que lors du dernier Championnat d'Europe en 2008. Avec 1 médaille d'Or, 4 en Argent et 1 en bronze l'équipe de France prend la seconde place derrière l'Italie qui est la grande gagnante de cette édition 2010 avec 10 médailles dont 6 en Or. Du côté français, à noter la belle performance de Christine GAUTHE qui, pour sa 1^{ère} participation à un championnat international 3D, prend la deuxième place dans la catégorie Barebow femme. L'équipe féminine est championne d'Europe, et l'équipe masculine est deuxième, c'est exactement l'inverse de l'an dernier au Championnat du Monde. Chantal PORTE chez les barebow revient avec deux médailles, un titre par équipe et une médaille de bronze individuelle. Enfin, on remarquera la régularité de Serge CORVINO en longbow, qui revient avec sa troisième médaille d'argent d'affilé (2008/2009/2010).

Tous les résultats sont sur le site de l'EMAU : www.emau.org

Championnat du Monde Universitaire – Shenzhen / Chine

L'équipe de France Universitaire, composé de 6 archers, a participé au championnat du Monde à Shenzhen du 23 au 26 septembre. Véritable répétition pour le comité d'organisation des Universiades 2011, l'accueil des 132 archers représentant 20 pays a été de qualité et à la hauteur des moyens mis en place pour le bon déroulement du championnat.

L'objectif de l'équipe de France était de remporter une médaille. Au regard des résultats bruts, le bilan sportif n'est donc pas satisfaisant. Le meilleur résultat est la place de 5^{ème} obtenue par l'équipe masculine en arc classique, battu par une équipe japonaise proche de la perfection puisque réalisant 23 flèches sur 24 dans le «hit» (taille du jaune à 70m) en ¼ de finale - le règlement est différent de celui de la FITA sur les tirs par équipes qui se tirent sur des blasons «hit or miss».

Les meilleures nations mondiales ont trusté les médailles. La Corée du Sud remporte 8 médailles (6 en classique et 2 en poulies). Les USA remportent 6 médailles dont 4 titres toutes remportées en arc à Poulies.

Tous les résultats sur le site www.fisu.net ou www.archery.org

Inscription sur liste ministérielle Espoirs et Haut Niveau

La Fédération a soumis au ministère en charge des sports les listes espoirs et de haut niveau. Elle s'est appuyée, pour la composition de ces listes, sur les Classements de Référence du Haut Niveau (CRHN) et du Haut Niveau Jeune (CRHNJ). La validation de ces listes sera effective au 1^{er} novembre prochain, date à partir de laquelle la Fédération sera en mesure de les communiquer.

Epreuves de sélection - modalités de prise en charge

Comme il sera indiqué dans le Guide du Haut Niveau 2011 (à paraître prochainement sur le site internet de la FFTA), les modalités de prise en charge pour les épreuves de sélection seront les suivantes :

- Epreuve de sélection ouverte : aucune prise en charge de la part de la FFTA
- Epreuve réservée : prise en charge des frais de déplacement (sur la base du tarif SNCF 2ème classe) et du repas du midi sur le terrain.

Mode de sélection – Championnat d'Europe Senior de tir en salle

TIR EN SALLE CHAMPIONNAT D'EUROPE

**CAMBRILS - TARRAGONA (ESPAGNE)
21-27 MARS 2011**

Le nombre de places pour ce championnat est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie Senior : femme et homme, arc classique et arc à poulies.

Pour les archers d'une autre catégorie d'âge, qui souhaiteraient prendre part à la sélection, un surclassement annuel dans la catégorie concernée est exigé au 1^{er} janvier 2011.

La procédure de sélection se décompose en deux épreuves distinctes, ouvertes à tous les archers licenciés à la FFTA.

1^{ERE} EPREUVE DE SELECTION

La première épreuve de sélection consiste à réaliser un score en compétition officielle du calendrier de la FFTA (en France uniquement) lors des deux périodes suivantes :

- 22-23 Janvier 2011 et
- 05-06 Février 2011.

Chaque archer ne doit prendre part qu'à un seul départ sur une seule compétition lors de chacun de ces deux week-ends. Si un archer prend plus d'un départ sur une compétition ou prend part à plusieurs compétitions lors d'un même week-end, seul le plus mauvais score dudit week-end sera pris en compte.

A l'issue des deux week-ends, un classement est effectué à partir de la somme du score réalisé lors de chacun des deux week-ends, dans les différentes catégories.

Sont concernés par la 2^{ème} épreuve de sélection les 10 premiers archers du classement établi à partir des scores réalisés lors des deux week-ends. En cas d'égalité, le meilleur score sur une des deux compétitions sera pris en compte. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo pourront se présenter à la 2^{ème} épreuve.

Le classement à l'issue de la première épreuve sera communiqué sur le site de la fédération dès le 09 Février 2011.

Les archers concernés devront faire parvenir leur inscription individuelle, sur papier libre, adressée par courrier à la direction technique de la FFTA **avant le 11 Février 2011**, cachet de la poste faisant foi, ainsi que le règlement des frais d'inscription d'un montant de 15 euros (chèque à l'ordre de la FFTA). Ces frais d'inscription comprennent notamment le coût du repas du midi pris sur le terrain le jour de la 2^{ème} épreuve de sélection.

2^{EME} EPREUVE DE SELECTION

La deuxième épreuve de sélection aura lieu à **RIOM, le Samedi 19 Février 2011.**

La 2^{ème} épreuve de sélection consiste à réaliser un tir de qualification (2x30 flèches à 18 mètres) suivi, le cas échéant, de duels individuels.

A l'issue de tir de qualification, sont concernés par des duels individuels, les archers ayant :

- réalisé le minima suivant :

Pour les archers classiques :

570 points pour les femmes

582 points pour les hommes

Pour les archers arc à poulies :

577 points pour les femmes

587 points pour les hommes

Et

- terminé dans les 6 premiers de leur catégorie.

Un classement est établi en fonction du score réalisé. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc...). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

Classement	Points
1 ^{er}	N*
2 ^{ème}	N*-1
3 ^{ème}	N*-2
4 ^{ème}	N*-3
5 ^{ème}	N*-4

**N = nombre total d'archers retenus pour participer aux duels*

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde.

Si moins de 3 archers d'une même catégorie réussissent les minimas, ils ne disputeront pas de matches.

Duels

Tous les archers se rencontrent une fois. Le programme de l'ensemble des duels (adversaires, horaire) sera communiqué à l'issue du tir de qualification.

Lors de chaque duel, une victoire rapportera 1 point.

A l'issue des duels, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus (tir de qualification et duels éventuels). En cas d'égalité de points, la somme des scores réalisés lors des tirs de qualification servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, le résultat du match qui a opposé les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Sélection

L'équipe de France qui participera au Championnat d'Europe sera :

- Composée du premier archer du classement final de la 2^{ème} épreuve de sélection,
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant pris part à la 2^{ème} épreuve de sélection.

La sélection sera définitive le 21 Février 2011.

Les archers sélectionnés devront se rendre disponibles à partir du 19 Mars 2011 pour un stage terminal.

Le comité de sélection composera les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, le comité de sélection saura prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Mode de sélection – Championnat d'Europe Junior de tir en salle

TIR EN SALLE CHAMPIONNAT D'EUROPE

CAMBRILS - TARRAGONA (ESPAGNE)
21-27 MARS 2011
JUNIOR

Le nombre de places pour ce championnat est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie Junior : femme et homme, arc classique et arc à poulies.

Pour les archers d'une autre catégorie d'âge, qui souhaiteraient prendre part à la sélection, un surclassement annuel dans la catégorie concernée est exigé au 1^{er} janvier 2011.

La procédure de sélection se décompose en deux épreuves distinctes, ouvertes à tous les archers licenciés à la FFTA.

1^{ERE} EPREUVE DE SELECTION

La première épreuve de sélection consiste à réaliser une performance en compétition officielle du calendrier de la FFTA (en France uniquement) lors des week-ends suivants :

- 22-23 Janvier 2011 et
- 05-06 Février 2011.

Les niveaux de performance (minima) à atteindre au moins une fois sont :

Pour les archers juniors arc classique :

562 points pour les femmes

575 points pour les hommes

Pour les archers juniors arc à poulies :

570 points pour les femmes

580 points pour les hommes

Pour participer à la seconde épreuve de sélection, l'archer ayant réalisé cette performance dans les dates imposées doit envoyer sa feuille de marque par courrier, signée par l'arbitre responsable de la compétition, à la direction technique nationale de la FFTA **avant le 11 Février 2011**, le cachet de la poste faisant foi. Si cette feuille de marque n'est pas envoyée, insuffisamment ou mal renseignée, ou non signée par l'arbitre, elle invalide la sélection de l'archer concerné pour la seconde épreuve et le Championnat d'Europe 2011.

Le règlement des frais d'inscription d'un montant de 15 euros (chèque à l'ordre de la FFTA) doit également parvenir à la direction technique à la même échéance. Ces frais d'inscription comprennent notamment le coût du repas du midi, pris sur le terrain le jour de la 2^{ème} épreuve de sélection.

La deuxième épreuve de sélection aura lieu à **RIOM, le Samedi 19 Février 2011**. Elle concerne les archers ayant réalisé la 1^{ère} épreuve de sélection dans son intégralité.

Déroulement de la compétition

La 2^{ème} épreuve de sélection consiste à réaliser un tir de qualification (2x30 flèches à 18 mètres) suivi, le cas échéant, de duels individuels.

A l'issue du tir de qualification, sont concernés par des duels individuels, les archers ayant :

- réalisé le minima suivant :
 - Pour les archers juniors arc classique :
562 points pour les femmes
575 points pour les hommes
 - Pour les archers juniors arc à poulies :
570 points pour les femmes
580 points pour les hommes

Et

- terminé dans les 6 premiers de leur catégorie.

Un classement est établi en fonction du score réalisé. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc...). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	N*
2 ^{ème}	N*-1
3 ^{ème}	N*-2
4 ^{ème}	N*-3
5 ^{ème}	N*-4

**N = nombre total d'archers retenus pour participer aux duels*

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France junior.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe junior.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde junior.

Si moins de 3 archers d'une même catégorie réussissent les minimas, ils ne disputeront pas de matchs.

Duels

Tous les archers se rencontrent une fois. Le programme de l'ensemble des duels (adversaires, horaire) sera communiqué à l'issue du tir de qualification.

Lors de chaque duel, une victoire rapportera 1 point.

A l'issue des duels, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus (tir de qualification et duels éventuels). En cas d'égalité de points, la somme des scores réalisés lors du tir de qualification servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, le résultat du match qui a opposé les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Sélection

L'équipe de France qui participera au Championnat d'Europe sera :

- Composée du premier archer du classement final de la 2^{ème} épreuve de sélection, à condition d'avoir réalisé le minima requis,
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant pris part à la 2^{ème} épreuve de sélection.

La sélection sera définitive le 21 Février 2011.

Les archers sélectionnés devront se rendre disponibles à partir du 19 Mars 2011 pour un stage terminal.

Le comité de sélection composera les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, le comité de sélection saura prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Vie Sportive

Filière Sportive par équipe de Club

Coupe d'Europe par équipe de Clubs :

ST AVERTIN chez les femmes et NIMES chez les hommes remportent la 3^{ème} édition de la Coupe d'Europe par équipe de Clubs organisée à IZMIR (Turquie) le premier week-end d'Octobre.

TORPES termine encore une fois sur le podium en terminant 2^{ème} chez les hommes après leur 2^{ème} place en 2008 et leur victoire en 2009.

Résultats complets sur www.ffta.fr

Championnat de France de D2 et Finale Nationale des DR :

Suite à la Finale Nationale des DR et au Championnat de France D2 qui se sont déroulés à ST JEAN DE MONTS du 17 au 19 Septembre, voici les clubs qui monteront en division supérieure* :

Montent en D1 :

Femmes : RIOM et ROCHEFORT SUR MER

Hommes : PERIGNY et ISSY LES MOULINEAUX

Montent en D2 :

Femmes : BALMA BTA, CANNES MANDELIEU, STE JULIE et YZEURE-MOULINS

Hommes : BALMA BTA, MONTPELLIER, PUGET SUR ARGENS et ST MARD

Montent en DNAP :

Femmes : MONTLOUIS SUR LOIRE

Hommes : HAGUENAU et SAINT AVERTIN

*en attente de leur confirmation de participation au 29 Octobre

Formation

Examen BEES1

Les inscriptions à l'examen BEES1 du mois de Novembre sont closes. 17 candidats sont inscrits pour cette dernière session.

Module complémentaire

Le module complémentaire arc à poulies aura bien lieu les 09 et 10 Octobre à Chennevières. 13 personnes sont inscrites à ce jour.

Il en sera de même pour le module tir en campagne à « LE BLANC » dans la ligue du Centre, les 16 et 17 Octobre qui réunira, 6 stagiaires.

Par contre pour le module tir nature/3D seules 4 personnes se sont inscrites. La formation ne sera ouverte que si au moins 6 candidats sont inscrits. Cette formation est prévue à CHAMBERY les 06 et 07 Novembre. Les inscriptions sont toujours possibles et ce jusqu'au 15 Octobre. Les dossiers d'inscription sont en ligne sur le site de la FFTA.

Formation CQP

Les deux semaines de formations CQP organisées par la FFTA au Centre de Chennevières pendant les vacances de la Toussaint sont complètes.

JNF 2010

Les Journées nationales de la formation 2010 auront lieu à DIJON les 27 et 28 Novembre. Ces journées, qui réunissent cadres techniques régionaux et élus référents formation des ligues, seront orientées vers le développement de l'emploi dans les clubs et la convention collective du sport, avec notamment des interventions de personnes ressources venant du CNAR et du CNOSF.

Agenda de la DTN

Octobre	
1	Réunion de bureau - FFTA
4 au 7	Séminaire 9 DES 1 (2009/2011)
4 au 8	Semaine préparatoire à l'examen BEES1 - Chennevières sur Marne
5	Réunion sur l'évènementiel en tir à l'arc - FFTA
5 au 10	Championnat d'Europe 3D - Alghero (ITA)
7	Réunion sur le Guide de l'Archer 2011 - FFTA
9/10	Module de spécialisation Entraîneur arc à poulies – Chennevières sur Marne
11	RDV Directeur du CREPS - Bordeaux
11 au 15	Semaine du DES 2 (2010/2011)
11 au 15	Semaine 2 du DE - Chennevières sur Marne
13	Réunion de la DTN - FFTA
16/17	Comité directeur de la FFTA - Fontenay sous bois
16/17	Module de spécialisation Entraîneur Tir en campagne - Le Blanc (36)
21	Présentation saison tir olympique 2011 - Pôle France INSEP
21	Réunion des DTN avec la Secrétaire d'Etat aux Sports - INSEP
22	Signature du contrat de professionnalisation de Romain GIROUILLE - CNOSF
23 au 28	Stage inter-pôle - CREPS de Boulouris
25 au 30	Formation et examen CQP - Chennevières sur Marne